Pôle d'Equilibre Territorial et Rural
du Pays de Gâtine
46, boulevard Edgar Quinet
79200 Parthenay
Tél. 05 49 64 25 49
contact@pays-gatine.fr

Accusé de réception en préfecture
079-200072189-20240311-2024-03-01-DE
Date de télétransmission : 12/03/2024
Date de réception préfecture : 12/03/2024

Extrait de délibération

Identifiant
2024-03-01

Bureau syndical
11 mars 2024 – Parthenay

L'An Deux Mille Vingt-quatre le lundi onze mars à 18 heures, le Bureau Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans un lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Didier Gaillard.

Date de la convocation :	5 mars 2024	**Pouvoirs :**	**0**
Nombre de délégués en exercice :	11	**Absents, excusés :**	**4**
Présents :	**7**	**Votants :**	**7**

	Présents	Excusés	Absents
Président :	GAILLARD Didier		
Vice- Présidents :	BIRONNEAU Pascal, BRESCIA Nathalie	RIMBEAU Jean-Pierre,	
Membres :	AYRAULT Bérengère, BIRE Ludovic, CHAUSSERAY Francine, SAUZE Magalie	BOUCHER Hervé-Loïc, BACLE Jérôme NOLOT Monique,	

Valorisation de l'offre touristique du territoire sur l'application Henoo

La commission tourisme souhaite promouvoir l'offre touristique et culturelle du territoire à travers une application de découverte (guide touristique numérique) permettant d'accéder facilement et rapidement aux informations du territoire et ce même lorsque les bureaux d'accueils touristiques sont fermés.

Il s'agit de valoriser l'offre du territoire sur un outil national, avec une renommée croissante, pour bénéficier de son expertise, de ses développements et de sa communauté. Il doit s'appuyer sur la base de données touristique départementale pour capitaliser sur les informations qui y sont saisies.

Le choix de la commission s'est arrêté sur la solution Henoo, spécialisée dans l'offre de tourisme de proximité, qui se compose d'une application nationale et d'un site Internet/Blog. L'application est disponible partout en France, s'adresse aux touristes comme aux locaux, recense l'offre touristique disponible en Open Data, diffuse des recommandations personnalisées en s'appuyant sur la géolocalisation et permet à sa communauté de partager son expérience.

L'offre « Henoo plus » permet aux territoires d'aller plus loin sur l'information diffusée en se connectant directement à la base de données (SIT) avec une mise à jour quotidienne des données, de créer des guides thématiques (exemple guide des animations), de valoriser 10 expériences de visite et de modérer les avis déposés par les utilisateurs de l'application. Cette offre prend la forme d'un abonnement annuel sans engagement qui s'élève à 1 600 € ou **1 920 € TTC /an.**

Par ailleurs, pour inciter au téléchargement et à l'utilisation de cette application, il est nécessaire de la promouvoir en diffusant le QR code de téléchargement chez des partenaires choisis (hébergeurs, commerçants…). La quantité et le type de support restent à définir. La commission envisage un budget dédié à cette communication **de maximum 1 000 € TTC.**

Le Bureau Syndical valide :

- **L'offre d'abonnement annuel de Henoo pour un montant de 1 920 € TTC ainsi que la réalisation de supports de promotion de l'application dans une enveloppe budgétaire de 1 000 € TTC**
- **Autorise le Président à signer les devis et documents nécessaires à la mise en place de ce projet et à régler les coûts correspondants.**

Fait à Parthenay, les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme

Didier GAILLARD
Président,